

1ER SECOURS // GESTES D'URGENCE

PUBLIC CONCERNÉ

Tout agent et/ou salarié, qui désire acquérir les capacités nécessaires pour exécuter correctement les gestes de premiers secours.

Prérequis : Aucun

Nous adaptons nos prestations à chaque stagiaire, quelles que soient vos difficultés ou les situations de handicap que vous rencontrez. Merci de nous contacter en amont.

OBJECTIFS

Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Il s'agit d'une formation essentiellement pratique.

Elle se déroule en 2 étapes :

L'analyse des pratiques

L'acquisition et l'évaluation des connaissances et des compétences.

Chaque participant a l'occasion de mettre en œuvre l'ensemble de la conduite à tenir sur des cas concrets.

CONTENU DE LA FORMATION

Les conduites à tenir face à une situation d'accident :

Protéger,
Examiner,
Alerter ou faire alerter,
Secourir

Situations abordées :

1. Alerte
2. Obstruction des voies aériennes par un corps étranger
3. Hémorragies externes
4. Plaies
5. Brûlures
6. Traumatismes
7. Malaise
8. Perte de connaissance
9. Inconscient qui ne respire pas

VALIDATION DE LA FORMATION

Une attestation individuelle de formation aux gestes de premiers secours sera délivrée au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation et ayant satisfait aux tests pédagogiques.



Mode d'organisation

Présentiel

INTER : groupe composé de plusieurs participants d'entreprises différentes. Consulter les dates et lieux dans notre [catalogue](#).



Durée

7 heures



Nombre de participants

Minimum : 2

Maximum : 10



Supports et documentation

Supports remis pendant la formation. Documents à consulter et/ou télécharger via votre Extranet DENDREO (accès fourni à l'inscription).



Sur demande :

INTRA : groupe composé exclusivement de vos collaborateurs. Nous planifions selon vos besoins dans vos locaux. Nous consulter

Mutualisation : Vous pouvez créer un groupe entre plusieurs établissements et revenir vers nous pour la programmer.

*Le programme de ce stage pourra être modifié en fonction de l'actualité législative et réglementaire.

